

LA BOULE DE L'AOUQUE

JEU PROVENCAL

CALENDRIER SAISON 2019

AVRIL

REPRISE Vendredi 5 : mêlée, 3 parties en 11 - Samedi 6 : 2x2 choisi , 3 parties en 11

Vendredi 12 : mêlée , 3 parties en 11 -

Samedi 13 et dimanche 14 : **concours fédéral "bar du brulat" 3x3 choisi**

Vendredi 19 : mêlée, 3 parties en 11 - Samedi 20 : 2x2 choisi , 3 parties en 11

Vendredi 26 : mêlée , 3 parties en 11 - Samedi 27 : 2x2 choisi, sous forme de championnat (3 parties jouées pour toutes les équipes) Points attribués : 1 au gagnant et 0 au perdant, il sera noté le score de chaque partie, pour départager en cas d'égalité (en cas d'impair le score sera de 13/6 ou 11/5) ; tirage à 10h00 le samedi, possibilité de restauration rapide, le midi, lot en nature.

Pour les mêlées, les parties se joueront 2 en 2 si moins de 45 inscrits et 3 en 3 à partir de 45 inscrits et il sera organisé une consolante, chaque fois que s'y seront inscrits au minimum 16 joueurs, si accord de tous les candidats il pourra être envisagé la consolante à la pétanque ou pour un nombre inférieur.

Les mois de mai à octobre se dérouleront sous le même rythme ; sauf les 26, 27 et 28 juillet (fête de Sainte Anne), 9, 10 et 11 août (fête du Brûlat), 29 et 30 juin Salvador à Saint Cyr et les jours des challenges ci-après :

CONCOURS FEDERAL CHALLENGE DU CASTELLET « BOL D'OR » Samedi 13 à 14H00 et dimanche 14 avril

- **Challenge GARAGE JANSOULIN**, le 4 mai, 2x2 choisi, tirage à 14h30, 3 parties en 11.

- **CHALLENGE Jean-Paul SANINO** , les 11 et 12 mai, 3x3 choisi, tirage à 14h30 le samedi, 3 parties obligatoires, le dimanche casse-croûte à 9h00, reprise du , concours à 10h00 avec finale obligatoire ; à midi apéritif et repas sur réservation.

- **VERT JARDIN Challenge MOTOCULTURE**, les 18 et 19 mai, 2x2 choisi, tirage à 14h30 le samedi, 3 parties obligatoires, le dimanche casse-croûte à 9h00, reprise du concours à 10h00 avec finale obligatoire ; à midi apéritif et repas sur réservation.

- **Challenge Société Provençale de Travaux**, le samedi 25 mai, mixte 2 hommes-une femme choisi, tirage à 17h30 ; 3 parties en 11 dont la 2° et la 3° en nocturne, possibilité de restauration rapide

- **ENTENTE Boule de LA CADIÈRE et Boule DE L'AOUQUE** les 2 et 3 juin, ouvert à tous, tirage à 14h00 à LA CADIÈRE, le samedi ; le dimanche reprise du concours à 10h00 avec finale obligatoire ; à L'AOUQUE, casse-croûte à 9h00 et à midi apéritif et repas sur réservation.

CONCOURS FEDERAL 52 Samedi 8 et dimanche 9 juin : 3X3 CHOISI

- **Challenge Milou Porcile**, les 20 et 21 juillet, 3x3 choisi, tirage à 14h30 le samedi, 3 parties obligatoires, le dimanche casse-croûte à 9h00, reprise du concours à 10h00 avec finale obligatoire ; à midi apéritif et repas sur réservation.

- **CAROSSERIE POPPY ST CYR**, les 3 et 4 août, 3x3 choisi, tirage à 14h30 le samedi, 3 parties obligatoires, le dimanche casse-croûte à 9h00, reprise du concours à 10h00 avec finale obligatoire ; à midi apéritif et repas sur réservation (places limitées).

- **Challenge CAROSSERIE VELASCO** les 24 et 25 AOÛT, 3x3 choisi, tirage à 14h00 le samedi, 3 parties obligatoires, le dimanche casse-croûte à 9h00, reprise du concours à 10h00 avec finale obligatoire ; à midi apéritif et repas sur réservation.

- **BOULE DE L'AOUQUE**, le 28 septembre, 2x2 choisi, tirage à 9h30 le samedi, sous forme de championnat (3 parties jouées pour toutes les équipes) Points attribués : 1 au gagnant et 0 au perdant, il sera noté le score de chaque partie, pour départager en cas d'égalité ; possibilité de restauration rapide le midi.

CONCOURS FEDERAL TROPHEE PAUL RICARD Samedi 12 et dimanche 13 octobre : 3X3 CHOISI

- **prix des cartes : 12 €**

- **inscriptions aux concours : 4 €.**

L'A.G. 2019 aura lieu le 29 novembre 2019 à 18h30 salle des fêtes de Sainte Anne du Castellet.

L'équipe dirigeante se réserve le droit d'effectuer tout changement pour le cas d'événement qui l'y contraindrait.